

Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 01/03/2021

Des permanences de conseils en propriété industrielle organisées par la CCI de l'Ain

En partenariat avec la CNCPI, la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle

Fruit d'une convention de collaboration entre la CCI de l'Ain et la CNCPI, des entretiens personnalisés sur rendez-vous sont proposés avec un Conseil en Propriété Industrielle. L'objectif de cette démarche est d'accompagner de manière fiable et efficace les entreprises dans la protection de leurs créations, innovations, marques et notamment :

- la protection du nom de leur société et produits,
- la procédure à suivre pour déposer un brevet en France, voire à l'étranger,
- la rédaction d'un contrat de licence ou de cession,
- la défense de leurs droits

Le calendrier prévisionnel des permanences en 2021 :

Jeudi 18 mars de 14h à 17h

Jeudi 20 mai de 14h à 17h

Jeudi 14 octobre de 14h à 17h

Jeudi 16 décembre de 14h à 17h

Pour prendre rendez-vous, par téléphone ou en visio : T. 04 74 32 13 00 - sde@ain.cci.fr

Contact presse : Franck Barrocas – P. 06 25 71 88 14 – f.barrocas@ain.cci.fr

La CNCPI représente les Conseils en Propriété Industrielle (CPI) français dont le cœur de métier est l'accompagnement des entreprises dans la protection, la défense et la valorisation de leurs droits de propriété intellectuelle (marques, brevets, dessins et modèles, logiciels, données personnelles, droit des nouvelles technologies...).

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 27 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.

